

mence, on effeuille encore, mais en ayant bien soin de laisser les feuilles qui couvrent les grappes et qui empêchent les grains d'être durcis ou brûlés par le soleil. Le troisième et dernier effeuillage se pratique lorsque les raisins sont devenus complètement transparents; on met alors les grappes tout à fait à découvert. Il va sans dire que ces règles doivent être modifiées suivant les lieux, et dans un même lieu, suivant la température. Si l'année est pluvieuse et la végétation en retard, l'effeuillage peut être commencé plus tôt; si, au contraire, l'année est sèche, on ne doit le pratiquer qu'à la veille des vendanges. Dans le Midi, on effeuille les vignes vigoureuses, et celles où le raisin n'atteint qu'une incomplète maturité, quand les années sont pluvieuses. L'effeuillage se fait à la main. On tient compte non-seulement de l'année, du sol, de la prospérité de la vigne, mais encore des habitudes végétales des cépages. Le malbec et le merlot, mûrissant avant le carabe, ont rarement besoin d'être effeuillés. Ce dernier, au contraire, se trouve généralement bien de l'effeuillage, et le verdot, dont la maturité est encore plus tardive, en a presque toujours besoin. Dans le Midi, l'effeuillage n'est pratiqué que pour quelques vignes très-chargées de récolte; encore cette opération n'est-elle pas toujours favorable, surtout dans les localités exposées à la grêle. Pour les vignes, l'effeuillage extérieur devient nécessaire au moment de la complète maturité du raisin; il contribue à lui donner cette belle couleur dorée si recherchée des amateurs. Nous avons vu que, si l'effeuillage donne parfois d'excellents résultats, il a été en partie démenti, et que le moindre défaut de soin peut faire beaucoup de tort aux végétaux sur lesquels on le pratique. Parmi les précautions bonnes à prendre, nous devons surtout signaler celle de ne jamais arracher les feuilles, mais de les couper en laissant intacte une partie du pétiole. On évite ainsi de faire périr le bourgeon naissant qui se trouve presque toujours à l'aisselle des feuilles.

EFFEUILLAISON s. f. (é-feuille-zon; il m. — rad. effeuiller). Bot. Chute naturelle des feuilles: L'EFFEUILLAISON de la vigne. (Acad.) S'emploie aussi, mais à tort, comme syn. d'EFFEUILLAGES.

EFFEUILLEANT (é-feuille-an; il m.) part. pres. du v. Effeuiller: La jeune femme, effeuillant ses fleurs, écoutait en effeuillant son bouquet. (E. Souvestre.)

EFFEUILLE, ÉE (é-feuille; il m.) part. passé du v. Effeuiller. Dont on a arraché les feuilles ou les pétales, qui a perdu ses feuilles ou ses pétales: Arbre effeuillé. Rose effeuillée. Les jours de fête on effeuille des bouquets de fleurs dans la nef, et le sanctuaire était jonché de fleurs et de lianes effeuillées. (Chateaub.)

Hélas! durant l'automne, à ces heures moins sombres où le soleil se glisse en nos bois effeuillés, traîne seul mêlé non ombre aux grandes ombres que promènent les vents sur une gracieuse dépouille! A. GUIRAUD.

— Fig. Qui a disparu, qui s'est éteint progressivement: Des illusions effeuillées une à une.

— Blas. Se dit, en armoiries, d'un arbre, d'un arbrisseau, d'un arbuste ou d'un rameau de quelque plante que les fleurs ou les pétales de ses feuilles. Du Bourg de Rochemont de Belbèze, à Toulouse: D'azur à trois tiges d'épine effeuillées d'argent, chacune de cinq rameaux.

EFFEUILLEMENT s. m. (é-feuille-man; il m. — rad. effeuiller). Chute des feuilles; état des arbres dont les feuilles sont tombées.

EFFEUILLER v. a. ou tr. (é-feuille; il m. — du préf. effeuil-, et de feuille). Dépouiller de ses feuilles: EFFEUILLER une branche d'arbre. Dans certaines contrées, on effeuille la vigne lorsque le raisin est presque mûr. (Acad.) On effeuille avec raison la vigne dans les climats froids et humides, pour faire marir le raisin. (Thouill.)

Nous effeuillons sur l'eau des tiges dans nos mains. LAMARTINE.

« Les agriculteurs disent aussi EFFANER. « Arracher, détacher les pétales de: EFFEUILLER une fleur, une rose. Les jeunes filles réveuses EFFEUILLAIENT des marguerites. Les hommes, semblables aux enfants, effeuillent les fleurs pour les connaître, et ils ont obtenu à peu près les mêmes résultats. (B. de St-P.) Ses doigts distraits effeuillaient une rose. BÉRANGER.

Il effeuille en rêvant, Dans la verte fontaine, Il effeuille en rêvant Des fleurs de marjolaine. O. FEUILLET.

— Fig. Détruire progressivement; faner, perdre, anéantir: Le mariage EFFEUILLE mes espérances une à une. (Balz.)

Oter le voile à la pudeur, N'est-ce pas effeuiller la rose? JERMIN.

S'effeuille v. pr. Être effeuillé, perdre ses fleurs ou ses pétales: Les ans effeuillent à s'effeuiller. Les fleurs ne sont pas longtemps avant de s'effeuiller. Je vois encore d'ici la source dans le jardin, sous deux saules pleureurs que ta mère venait de planter,

et dont, sans doute, quelque rejeton s'effeuillait maintenant sur sa tombe. (Lamart.)

Pour garder l'éclat du malp. Le bouton se tient sous la feuille, Tandis qu'on découvrait son sein La rose pâlit et s'effeuille; Des charmes qu'on jour on expose, Ainsi se passe la fraîcheur: Oter le voile à la pudeur, N'est-ce pas effeuiller la rose? JERMIN.

— Fig. Disparaître progressivement, s'avancer: J'ai vu s'effeuiller toutes mes illusions. Une génération s'effeuille pour ainsi dire devant nous, et tombe, homme à homme, dans l'oubli ou dans l'immortalité. (Lamart.)

Je n'ai d'autre avenir Que de voir mes beaux ans s'effeuiller et jaunir. E. AZOUE.

EFFEUILLEUR, EUSE s. (é-feuille-leur, eu-ze; il m. — rad. effeuiller). Agric. Celui, celle qui effeuille les arbres: Un EFFEUILLEUR trop avide fait périr beaucoup de raisins, ou bien, suivant la circonstance, il s'oppose à leur entière maturité. (Rozier.)

EFFEUILLEUR s. f. (é-feuille-ure; il m. — rad. effeuiller). Agric. Feuilles dont on a dépouillé les arbres: Donner les EFFEUILLEURS aux bestiaux.

EFFIAT, bourg et commune de France (Pay-de-Dôme), canton d'Aigueperse, arrond. et à 18 kilom. de Riom; 1,511 hab. On y voit l'ancien château du maréchal d'Effiat, composé de bâtiments de différentes époques, en briques, pierres et laves, dont plusieurs, restés inachevés, ont été en partie démolis. Le château d'Effiat, dit M. Adolphe Joanne, doit son titre à célébrité à l'illustre famille à laquelle il appartint dès le xvi^e siècle. Antoine Coiffier Henri, né en 1581, successivement page de Henri IV, ambassadeur en Angleterre, maréchal de France et gouverneur du Bourbonnais pour Louis XIII, le reçut en héritage de son aïeul maternel, Gilbert Coiffier. La terre d'Effiat fut alors érigée en marquisat, et le maréchal forma le projet de faire de son domaine la plus belle propriété du royaume. La mort ne lui permit pas de réaliser ce projet. Des trois fils du maréchal, le plus célèbre fut l'aîné, Cinq-Mars, mort sur un échafaud pour avoir conspiré contre le cardinal de Richelieu; le second, le chevalier d'Effiat, est accusé d'avoir empoisonné Madame; le troisième, l'abbé d'Effiat, a grossi la chronique scandaleuse du xviii^e siècle. Plus tard, la propriété d'Effiat passa entre les mains de Law, qui l'abandonna par sa fuite à ses créanciers. L'île avenue sans ombre meurt au château; à droite et à gauche, les fossés ont été comblés et ensemenés. Des restes de balustrades à jour indiquent l'existence d'anciennes pièces d'eau converties en jardins. Le portail est marqué, au fronton, des armes de la famille d'Effiat, d'azur aux trois coquilles d'or. Au-dessus de l'arcature, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

Le vestibule actuel occupe l'ancienne salle à manger dans laquelle M. A. de Vigny a placé la première scène de son roman de Cinq-Mars. Des galeries à tête d'Hercule frisé composent les corbeaux de la cheminée; au-dessous de la console grimace un énorme mascarou. Des buffets à panneaux étoilés garnissent la salle. Le salon qui suit est remarquable par son immense cheminée de pierre colorée bleu, rouge et or; des palmiers noirs et or décorent l'encadrement. Au-dessus, une Vénus et des Cyclopes, l'école Hamandé. Aux murs sont cloués d'exquises tapisseries, un chef-d'œuvre de la sculpture, un casque panaché et mystérieux se détache sur un fond de drapeaux entrelacés.

de France avec Charles I^{er} d'Angleterre. Comme surintendant, il réduisit le taux de l'intérêt et remédia autant qu'il était possible au désordre des finances. Comme militaire, il prit une part active au siège de La Rochelle (1630), se distinguant pendant les guerres d'Italie et reçut le bâton de maréchal en 1632. Il devint ensuite gouverneur du Bourbonnais, de l'Auvergne, de l'Anjou, etc. On a de lui plusieurs écrits intéressants sur l'histoire militaire, politique et financière de son époque. Les plus remarquables sont: *Etat des affaires de finances* (1626); *Les heureux progrès des armées de Louis XIII dans le Piémont*, ouvrage inséré dans le *Recueil des diverses résolutions* (1632); *Mémoires concernant les dernières guerres d'Italie depuis 1625 jusqu'en 1632* (Paris, 1669 et 1832, 2 vol. in-12). Le 1632 (Paris, 1669 et 1832, 2 vol. in-12). Le 1632 (Paris, 1669 et 1832, 2 vol. in-12).

EFFIAT (Antoine DE RUIZÉ, marquis d'), petit-fils du maréchal d'Effiat, né en 1638, mort en 1719. Il fut écuyer de Monsieur, frère de Louis XIV, puis du régent. Saint-Simon assure expressément que le marquis d'Effiat épousa Louis XIV, qui avait la preuve de ce crime, ne leissa pas de relâcher le coupable. Le duc d'Orléans, devenu régent, fit entrer d'Effiat dans son conseil et lui donna une part active dans son administration.

EFFIAT (Antoine DE RUIZÉ, marquis d'), petit-fils du maréchal d'Effiat, né en 1638, mort en 1719. Il fut écuyer de Monsieur, frère de Louis XIV, puis du régent. Saint-Simon assure expressément que le marquis d'Effiat épousa Louis XIV, qui avait la preuve de ce crime, ne leissa pas de relâcher le coupable. Le duc d'Orléans, devenu régent, fit entrer d'Effiat dans son conseil et lui donna une part active dans son administration.

EFFIAT (Antoine DE RUIZÉ, marquis d'), petit-fils du maréchal d'Effiat, né en 1638, mort en 1719. Il fut écuyer de Monsieur, frère de Louis XIV, puis du régent. Saint-Simon assure expressément que le marquis d'Effiat épousa Louis XIV, qui avait la preuve de ce crime, ne leissa pas de relâcher le coupable. Le duc d'Orléans, devenu régent, fit entrer d'Effiat dans son conseil et lui donna une part active dans son administration.

EFFICACE adj. (é-fi-ka-se — lat. *efficax*; de *efficere*, effectuer). Qui produit son effet; qui agit avec efficacité: Moyen efficace. Discours efficace. La parole de Dieu est efficace. (Acad.) Malgré l'union de l'âme et du corps, on demeurerait immobile, si Dieu n'accordait les volontés toujours efficaces avec nos efforts. (Malebr.) Il n'y a point d'autre cause que Dieu. (Malebr.) La philosophie est un remède efficace contre les traverses de la fortune. (Trév.) C'est dans la vraie liberté que se trouve le remède le plus efficace contre l'anarchie. (Mme de Staël.) L'exemple d'une vertu est plus efficace que les plus beaux ouvrages. (de Cuztine.) Il ne peut y avoir de prière efficace sans pureté. (J. de Maistre.) Le seigneur doit une protection efficace à son serf. (Mérimee.) La religion est le commerce positif et efficace de l'homme avec Dieu. (Lacordaire.) Le travail est une garantie efficace contre la disposition révolutionnaire des classes pauvres. (Guizot.) La sévérité et l'amour sont les deux puissances efficaces sur le cœur de l'homme. (Guizot.) Il n'y a de leçons efficaces que celles qui s'inspirent à propos. (St-Mars) Les citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Peyrart.) Le plus fécond de tous les principes est celui qui engendre l'humanité. (V. Hugo.) Dont les actes sont efficaces, atteignent leur but: Les magistrats sont les protecteurs les plus efficaces de la vie, de l'honneur et de la propriété des citoyens. (Dupin.) Nos rois furent les protecteurs des infortunés. (Baudrillard.) La liberté consiste dans la protection efficace que chacun obtient de la loi, pour tous les actes qui ne blessent pas le bien d'autrui. (Pey

varie de 90 à 35 degrés, de manière à briser le moins possible les fils, et à les arracher sur une certaine longueur. Malgré tous les perfectionnements apportés à ces machines, qui nous fournissent les étoffes à bon marché, faites avec des morceaux de laine ou de coton que l'on brûlant autrement, elles laissent encore beaucoup à désirer pour obtenir des fils un peu longs et égaux. Aussi, malgré tous les efforts des industriels, n'a-t-on encore pu faire rivaliser les produits qui ont passé par ces machines avec ceux que l'on travaille pour la première fois. C'est aux **efflochesuses** qu'il faut attribuer l'importance que la confection des vêtements a prise depuis quelques années à cause du bon marché auquel on arrive avec l'emploi des chiffons de rebut. Les étoffes baroïques dont sont faits la plupart des vêtements de confection sont encore le résultat de cette nouvelle exploitation, qui ne date guère que de vingt ans, et qui a permis à tout le monde de porter la fraie, la redingote et le pardessus.

EFFLOCHURES s. f. pl. (é-flou-cha-re — rad. efflocher). Produit de l'efflochage. **EFFLOCHES** des bois tinctoriaux. Poudre obtenue en broyant, à l'aide de machines, les bois de teinture, afin de faciliter l'extraction des matières colorantes qu'ils contiennent.

EFFLOQUE, **EFFLOQUÉ**, **EFFLOQUER**, **EFFLOQUÉ**. Autre forme des mots EFFLOCHER, EFFLOCHER, EFFLOCHER, EFFLOCHER.

EFFLORÉ s. f. (é-flou-ré — rad. efflorer). Techn. Fil, bourre, onate qui provient d'un tissu effilé : *Coudre avec des EFFLORÉS*. Les tissus fabriqués avec des EFFLORÉS sont peu solides.

EFFLORER s. f. (é-flou-ré). Fièvre, maladie qui ne dure qu'un jour, qui se montre par accès journaliers. **Vieux mot.**

EFFLORE, **ÉE** (é-flou-ré) part. passé du v. Efflorer. **Vieux mot.**

EFFLOUER v. a. ou tr. (é-flou-er) du préf. lat. e, et de flouare. Agric. Enlever une partie des feuilles de bled lorsque, avant l'hiver, elles poussent trop fort. **Il faut EFFLOUER ces bleds.** **Vieux mot.**

EFFLOUER. Techn. Exprimer l'eau qui se trouve du côté de la chair, dans la peau qui emploie le parcheminier.

EFFLOUESSE, **ÉS** (é-flou-essé). Effet. **Vieux mot.**

EFFLAGELLÉ, **ÉE** adj. (é-fla-jé-lé — du préf. lat. e, et de flagellum, fouet). Bot. Se dit d'une plante qui manque de coullants, par opposition à d'autres espèces qui en sont pourvues. **On écrit aussi EFFLAGELLÉ.**

EFFLANCHÉ, **ÉE** adj. (é-flan-ché — du préf. lat. e, et de flanc). S'employait autrefois avec le sens actuel du participe EFFLANQUÉ.

EFFLANQUÉ, **ÉE** (é-flan-ké) part. passé du v. Efflanquer. Qui a les flancs creux, amaigris. **Cheval EFFLANQUÉ**. **Bête EFFLANQUÉE**. **Il se dit aussi du cheval dont les flancs se resserrent naturellement vers les croupes.**

— Par ext. Amaigri, exténué : *Un jeune homme EFFLANQUÉ.*

Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant, de peur que tout à coup, efflanqué, sans haleine, il ne laisse en tombant son maître sur l'arène.

EFFLANQUÉ. — Fig. Sans vigueur, sans nerf : *De la prose EFFLANQUÉE.*

Mais de ce style efflanqué, sans vigueur, l'âme encore mieux l'inspire languent.

EFFLANQUÉ. — Art. vétér. *Riage efflanqué*, maladie des vieux chiens de chasse, dans laquelle les flancs de l'animal se resserrent et battent avec violence.

EFFLANQUER v. a. ou tr. (é-flan-ké — du préf. lat. e, et de flanc). Creuser, amaigrir les flancs de : *La fatigue a EFFLANQUÉ le cheval.* **Amaigrir, exténué : Cette maladie m'a EFFLANQUÉ.**

— Techn. *Efflanquer un pignon*, Passer une lime en forme de couteau entre les ailes pour donner aux faces de ces ailes la forme convenable.

EFFLANQUER v. pr. Devenir efflanqué : *Notre cheval s'EFFLANQUE.*

— Par ext. Prendre une forme allongée : *Après Saint-Dizier, la route est agréablement creusée, les collines s'EFFLANQUENT et prennent par moments un faux air de montagnes.* (V. Hugo.)

EFFLEURAGE s. m. (é-flou-ra-jé — rad. effleurer). Techn. Action d'effleurer les peaux ; résultat de cette action : *Produit d'effleurement*. **Un effleurage mal fait.**

— Encycl. L'effleurage des peaux chamossées est l'opération qui vient après le pectanage, et il consiste à leur ôter la fleur, c'est-à-dire l'épiderme, en passant dessus, avec force, un couteau concave dont les extrémités sont tranchées et chargées de procédés à l'effleurage, on écharne légèrement les peaux, afin de les débarrasser de toutes les parties inutiles ; sans cela, ces parties feraient des bosses sur le cheval et exposeraient l'outre à coup ou au mois à endommager les peaux ou faisant l'effleurage.

EFFLEURÉ, **ÉE** (é-flou-ré) part. passé du

v. Effleurer. Superficiellement atteint : *Son cheveu a été EFFLEURÉ par la balle.* **A peine abordé, indigne, traité superficiellement : Question EFFLEURÉE.** **Sujet EFFLEURÉ.** — Fig. Tant soit peu ému, touché, affecté : *Du reste, il n'est pas EFFLEURÉ, il n'en est pas troublé.* (Mme de Sév.)

EFFLEUREMENT s. m. (é-flou-re-man — rad. effleurer). Action d'effleurer, d'effleurer légèrement : **EFFLEUREMENT de la peau par une balle.** **Tout EFFLEUREMENT des sens est un plaisir.** (Buff.)

— Fig. Légère atteinte morale : *Tel est le rongement secret de l'âme parmi les grands, et d'autant plus malade et froissée au moindre effleurement, qu'elle fait plus délicatement élevée.* (Virey.)

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

v. Effleurer. Superficiellement atteint : *Son cheveu a été EFFLEURÉ par la balle.* **A peine abordé, indigne, traité superficiellement : Question EFFLEURÉE.** **Sujet EFFLEURÉ.** — Fig. Tant soit peu ému, touché, affecté : *Du reste, il n'est pas EFFLEURÉ, il n'en est pas troublé.* (Mme de Sév.)

EFFLEUREMENT s. m. (é-flou-re-man — rad. effleurer). Action d'effleurer, d'effleurer légèrement : **EFFLEUREMENT de la peau par une balle.** **Tout EFFLEUREMENT des sens est un plaisir.** (Buff.)

— Fig. Légère atteinte morale : *Tel est le rongement secret de l'âme parmi les grands, et d'autant plus malade et froissée au moindre effleurement, qu'elle fait plus délicatement élevée.* (Virey.)

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

v. Effleurer. Superficiellement atteint : *Son cheveu a été EFFLEURÉ par la balle.* **A peine abordé, indigne, traité superficiellement : Question EFFLEURÉE.** **Sujet EFFLEURÉ.** — Fig. Tant soit peu ému, touché, affecté : *Du reste, il n'est pas EFFLEURÉ, il n'en est pas troublé.* (Mme de Sév.)

EFFLEUREMENT s. m. (é-flou-re-man — rad. effleurer). Action d'effleurer, d'effleurer légèrement : **EFFLEUREMENT de la peau par une balle.** **Tout EFFLEUREMENT des sens est un plaisir.** (Buff.)

— Fig. Légère atteinte morale : *Tel est le rongement secret de l'âme parmi les grands, et d'autant plus malade et froissée au moindre effleurement, qu'elle fait plus délicatement élevée.* (Virey.)

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'araire, instrument qui ne fait qu'EFFLEURER la terre.** (M.-Br.)

Le dieu qui fait aimer prit son temps il tira deux traits de son carquois, de l'un il entama le soldat jusqu'au vif ; l'autre effleura la dame.

EFFLEURER v. a. ou tr. (é-flou-ré — du préf. é, et de fleur). Entamer superficiellement : *Le coup n'a fait qu'EFFLEURER la peau.* **Dans la Russie centrale on ne connaît que l'ara**